

ÉCONOMIES D'ENERGIE

La Commune de St JUST lance des actions en vue de maîtriser ses consommations d'énergie. Dans cette optique, elle s'est engagée avec « COCON 63 », opération pilotée et financée par le Conseil Général.



EDITO

Je profite de cet éditto pour souhaiter une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé à chacun d'entre vous sans oublier ceux qui vous sont chers.

Une année qui commence c'est beaucoup d'incertitude et d'inconnu, mais c'est surtout beaucoup d'espoir. C'est l'occasion d'oublier le passé, de changer ce qui ne va pas, de prendre de bonnes résolutions...

Vous le découvrirez dans ce journal, en 2014 beaucoup de choses se sont mises en route. De nombreux travaux ont été réalisés, d'autres sont en cours ou verront le jour dans les semaines et les mois à venir. Cela s'est fait dans un contexte économique difficile comme vous pouvez vous en douter. Nos dotations vont diminuer et c'est pourquoi nous allons, cette année encore, engager de nombreuses mesures en vue d'économiser l'énergie. Cela passera par la poursuite de l'isolation de nos bâtiments, mais également par une lutte déterminée contre le gaspillage. Nos consommations sont encore trop élevées et nous pouvons encore faire des économies notamment sur le chauffage de certains espaces hors utilisation.

Ce journal semestriel, le site Internet de notre commune www.saintjust-63.fr grâce à la réactivité duquel vous êtes informés en temps réel, nous permettent de communiquer et de rester en contact avec vous, c'est très important. Enfin je voudrais ici remercier chacune et chacun des acteurs qui font la force de notre commune, les responsables d'associations bien entendu, mais aussi toutes celles et ceux qui se proposent généreusement pour nous aider tout au long de l'année pour qu'il fasse bon vivre ici, pour que St JUST soit réellement « un choix de vie » comme repris en slogan sur notre logo.

Bonne lecture .

François CHAUTARD, Maire de SAINT JUST



SOMMAIRE

- **Dossier**
 - Economie d'énergie
- **Vie locale**
 - Animation scolaire
 - Le Comité des Fêtes
 - Le 11 novembre à St Just
 - Le Repas des Aînés
- **Point sur les travaux**
- **Animation**



DOSSIERS

ECONOMIE D'ENERGIE

La commune de St JUST s'est engagée dans « COCON 63 ». Grâce à cette opération pilotée et financée par le Conseil Général, en partenariat technique avec l'Aduhme (Agence locale des énergies et du climat), nous allons isoler les combles perdus de trois de nos bâtiments publics. (L'école, l'ancien gîte du Bourg ainsi que celui du Cros). **Nous allons donc réduire encore plus nos charges énergétiques et nos émissions de gaz à effet de serre.**

Un bureau d'étude a d'ores et déjà diagnostiqué les combles de nos bâtiments, notamment pour mesurer leurs surfaces et identifier les contraintes techniques à la mise en place d'un isolant. Les travaux d'isolation seront réalisés dans les prochaines semaines par une entreprise spécialisée.

SAINT JUST fait partie des 104 communes et établissements publics engagés dans ce projet innovant, fondé sur une démarche collective : en se regroupant, les collectivités adhérentes pourront bénéficier d'économies d'échelle pour l'achat et la pose de matériaux isolants dans leurs bâtiments. Cette opération permet non seulement de réduire le coût des travaux mais également de maintenir et de dynamiser les activités économiques locales.

Enfin, dans le but de réduire le coût pour les communes, le Conseil général et l'Aduhme ont négocié un partenariat avec le fournisseur d'énergie TOTAL qui permettra de financer 30 à 60% du montant des travaux d'isolation.

VIE LOCALE

Les secrets du « Pastel »



Mardi 23 juin, le Club de Lecture a organisé à l'école de St JUST une nouvelle animation. Le pastelliste Guy Jourdas leur a en effet livré tous les secrets de sa technique du « pastel gras ». C'est une technique qui semble à première vue difficile... mais grâce à sa démonstration et à ses conseils patients, les résultats obtenus par nos artistes en herbe ont été à la hauteur de leur application et de leur créativité !! Une excellente animation, clôturée, comme il se doit, par un goûter.

Un Comité des Fêtes sous le signe du dynamisme



C'est une sympathique équipe, jeune et dynamique qui a pris en main l'animation de la commune. (Randonnée, repas, feu d'artifice du 14 juillet et enfin en automne, une pièce de



théâtre...)

L'année 2015 sera tout aussi animée, nous l'attendons et nous l'espérons bien !

Le 11 novembre à St JUST



Ce 11 novembre était un peu particulier puisque nous venions de célébrer le centenaire de la déclaration de la guerre de 14-18. La Municipalité tenait à marquer cette commémoration à sa façon. Aussi, les jeunes écoliers qui, pour la circonstance, entonnèrent la Marseillaise reçurent, des mains du Maire de St JUST, un Diplôme attestant leur présence à cette cérémonie.

Repas des Aînés



Comme chaque année, nos aînés furent nombreux à avoir répondu à l'invitation de la Municipalité au repas annuel qui leur est traditionnellement offert. Ce moment, très attendu de tous, est propice à la convivialité. Il permet également de partager un temps festif avec l'équipe municipale et son Maire, François CHAUTARD. L'ambiance y était et le repas, (Foie gras, pintade fermière farcie aux cèpes, gratin dauphinois, fromage et verrine au chocolat et au pain d'épice) fut également très apprécié...



Du 15 janvier au 15 février 2015

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des com-

munes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

A St JUST, c'est Sabine BEST qui sera notre agent recenseur. Elle vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à rem-

plir qu'elle viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). **Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.**

BREVES

Parc Livradois-Forez : est-il raisonnable de rester isolé ?

Lors du Conseil Municipal du 28 novembre dernier, Tony BERNARD Président du Parc et son Directeur Dominique VERGNAUD sont venus, à la demande du Conseil, présenter ce « territoire » si omniprésent dans notre proche environnement qu'on en oublierait presque que nous n'en faisons pas partie...

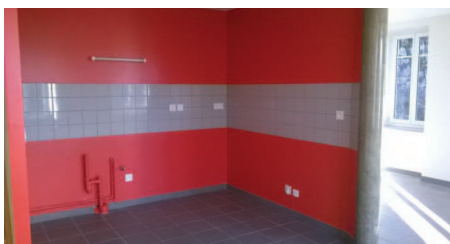
Pour la petite histoire, il y a 3 ans, le Conseil Municipal n'avait pas jugé bon de valider la Charte du Parc et donc d'y adhérer. Mais les temps ont changé, les réalités économiques aussi, le Parc reconnaissant son manque de communication de l'époque, les gens se sont parlés et surtout les 121 communes qui ont adhéré ne regrettent pas aujourd'hui leur adhésion...

Nous entrons dans une ère où les communes comme la nôtre auront du mal à survivre financièrement. Le Parc c'est aussi le Programme Européen LEADER pour le financement des projets des communes, le Pôle d'Excellence Rurale et une équipe de spécialistes au service des élus pour les aider à piloter leurs projets... D'autres l'ont compris avant nous et en bénéficient maintenant. Nous n'avons plus les moyens de refuser ces aides et ce formidable outil.

Après ce débat et ces nouvelles clarifications, nous prendrons prochainement une décision. Cette dernière sera peut-être prise par logique, certainement par raison, mais surtout dans l'intérêt général, c'est pour cela que nous avons été élus.

TRAVAUX

Logement de CHASSAGNOLES



Les délais ont été respectés et la réception des travaux a eu lieu le 15 décembre dernier. L'ancienne école, totalement refaite, est devenue un confortable logement et devrait très vite trouver un locataire au printemps prochain.

Le SIVOM communique: Nous vous rappelons que dans tous les cas de réhabilitation d'assainissement, il y a obligation de contrôle du SPANC avant et après travaux. Un dossier « déclaration d'installation d'un assainissement autonome » doit être récupéré en Mairie.



Columbarium

Un columbarium vient d'être construit au cimetière. Le règlement et les tarifs ont été arrêtés par le Conseil Municipal, ils sont

disponibles en Mairie. Prochaine étape: l'aménagement paysagé.

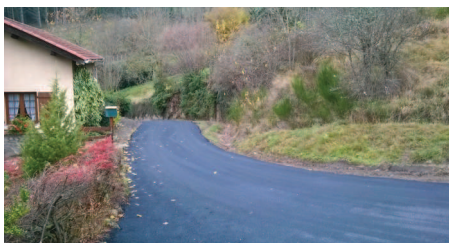
Aménagement de la route D251 par le Conseil Général

La D251, dont certains passages et notamment les virages sont très étroits, a bénéficié de quelques améliorations. Un virage « sensible » a été élargi peu avant l'été et plus récemment, c'est un pont qui a été restauré.



D'autres améliorations restent encore à réaliser par le Conseil Général sur cet accès où nous rappelons que la prudence et les limitations de vitesse doivent être respectées.

Travaux d'Issartier



Travaux de canalisation des eaux pluviales et de voirie communale avec goudronnage de la route. Un financement obtenu avec l'aide du FIC 2014 pour un montant total de près de 35 000 €.

Aux Pauzles: réfection du réseau d'eau par le SIAEP.

D'importants travaux de voirie ont également été engagés aux Pauzles. Le goudronnage sera réalisé dans le cadre du financement du FIC (Fonds d'intervention Communale) 2015.



Travaux d'entretien avec la Communauté de Communes



D'autres travaux d'entretien ont été effectués, c'est le cas notamment à Vaireilles et dans le Bourg où du goudronnage et du Point à Temps ont été réalisés durant l'été. La participation de la commune s'est élevée à 4 000 €

SORTIR

St JUST en ART avec la Municipalité

A St JUST, quand il s'agit d'animation, il y en a pour tous les goûts. Après les débuts prometteurs du Comité des Fêtes avec la Fête du 14 juillet et la soirée théâtrale, c'est au tour de la Municipalité d'organiser son 1er salon ouvert à tous nos artistes locaux. (Peinture, sculpture, photos et toutes formes d'art). **Le salon « Saint Just en Art » aura lieu les 10, 11 et 12 avril** à la Salle des Fêtes. **Un Rendez-vous artistique à ne pas manquer...**

LOTO des Parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de Saint-Just, Chaumont-le-Bourg organise un LOTO **Dimanche 1er mars 2015 à 14h** à la **Salle des Fêtes de St Just**. Venez nombreux !

Soirée Choucroute avec le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de St JUST organise une soirée Choucroute **Samedi 14 mars 2015, Salle des Fêtes, à partir de 19h30**. 15€ par personne avec 1ère bière comprise. (6€ pour les enfants) Renseignements et réservations au **06 71 49 75 79**. **Venez nombreux, ambiance garantie !**

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Avec la Communauté de Communes Livradois Porte d'Auvergne :

1ère Formule: Plat du jour (viande et légumes): **6,10€**

2ème Formule: Entrée + Plat du jour: **7,60€**

3ème Formule: Entrée + Plat du jour + fromage et/ou dessert: **8,60€**

Avec le SIVOM de Viverols:

Une entrée, un plat chaud et un dessert servi entre 11h30 et 12h30 du lundi au samedi : 8.40€

Selon votre situation vous pouvez peut être bénéficier d'aides. Renseignements auprès du C.L.I.C d'AMBERT au 04.73.82.96.67 pour étude de vos droits éventuels.

Pour tout renseignement rendez-vous dans votre mairie ou contactez la communauté de communes au 04 73 82 26 37. ou le SIVOM de VIVEROLS au 04 73 95 99 06

Service d'aides ménagères

SIVOM du Canton de Viverols.

Tel: 04 73 95 99 06

Numéros d'urgence:

- SAMU: 15
- POMPIERS: 18
- GENDARMERIE: 17

INFOS PRATIQUES

La Mairie est ouverte:

Les lundis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque:

1er étage du bâtiment de l'école
Tous les samedis de 14h30 à 16h

Communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne:

Tel: 04 73 82 26 37

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
le vendredi de 9h à 12h.

Le samedi de 8h à 11h
au secrétariat de la Mairie de Marsac.

Courriel: secretariat@cc-livradois.fr

Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: siaep.chaumont@orange.fr

Associations

Associations des Parents d'élèves. Présidente: Sabine BEST

Club du 3ème âge. Présidente: Jeanne FERRY

Club de lecture. Présidente: Renée MAZZOCOLIN

Club « St JUST Moto Loisirs ». Président: Christophe BEST

Société de chasse. Président: Gilles DESQUIBES

Comité des Fêtes. Présidente: Aurore BEST

Votre Point Visio Public à Marsac

(des téléconseillers sont à votre écoute)

ADIL 63 : (Agence Départementale pour L'Information sur le Logement):

Lundi/ Jeudi / Vendredi de 14 h à 17 h

Banque de France :

Lundi/ Jeudi / Vendredi de 14 h à 17 h

CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) :

Jeudi de 14 h à 16 h 30

MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées du Puy de Dôme):

Lundi/ Jeudi / Vendredi de 14 h à 16 h

MSA (Mutualité Sociale Agricole) :

Lundi/ Jeudi / Vendredi de 14 h à 16 h

Pôle Emploi :

Lundi de 9 h à 12 h

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) :

Lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Heures d'ouverture des déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Du 15 avril au 15 octobre :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

Du 16 octobre au 14 avril :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Du 15 avril au 15 octobre :

Les lundis, mardis, vendredis et samedis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Les mercredis de 8h30 à 12h

Du 16 octobre au 14 avril :

**Les lundis, mardis, vendredis et samedis : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Les mercredis de 9h à 12h**

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

Du 15 avril au 15 octobre :

mardis, jeudis et samedis : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Du 16 octobre au 14 avril :

mardis, jeudis et samedis : de 9h à 12h et de 14h à 17h

+ D'INFO AU QUOTIDIEN Sur le site de la Commune: www.saintjust-63.fr



Renseignements SNCF

Tel: 3635

Guichet SNCF d'Ambert

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h30

BUS DES MONTAGNES

Possibilité pour les habitants du canton de se rendre à Viverols chaque mardi (sauf jours fériés). Il faut **s'inscrire en téléphonant le lundi de 13h30 à 17h au 04 73 95 99 06**

Réseau Transdôme

Lignes 14 : Ambert - Viverols - St-Anthème

Transporteur: KEOLIS LOISIRS ET VOYAGES AMBERT

Tel: 04 73 82 18 04